



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 19 janvier 2017

Déclenchement du niveau orange du dispositif hivernal en Charente

Le niveau orange du dispositif d'hébergement d'urgence hivernal du département de la Charente, est déclenché **à compter du jeudi 19 janvier 2017 à 17 heures.**

Ce déclenchement, décidé par le Préfet du département de la Charente, tient compte tant des informations transmises par Météo-France laissant apparaître une dégradation des températures nocturnes que des propositions émises par les associations œuvrant sur le terrain ainsi que des analyses des services de l'État.

Sa mise en œuvre entraîne :

- **le maintien du dispositif mis en place dans le cadre du niveau jaune** (renforcement des équipes du 115 et sur le territoire du Grand Angoulême mise en place d'une maraude renforcée et d'un lieu d'accueil ouvert la nuit) ;

- **la mobilisation de capacités d'hébergement supplémentaires :**

10 places organisées par l'association AGIR en partenariat avec la Croix Rouge Française, sur le secteur de La Grand Font à Angoulême.

Une vigilance particulière est demandée à tous les citoyens : le numéro de téléphone « 115 » (numéro gratuit), permet de signaler toute personne sans abri se trouvant à la rue afin de permettre la mobilisation conjointe des moyens mis en place par les services de l'État, les collectivités locales et les associations œuvrant sur le terrain.